



### VOUS SONGEZ À L'IMMIGRATION POUR RÉPONDRE À VOS BESOINS DE MAIN-D'ŒUVRE ?

**Entreprises Québec** est la porte d'entrée pour toute demande relative aux programmes et services gouvernementaux offerts aux entreprises. Consultez la rubrique **Recruter en 4 étapes** dans la section **Ressources humaines** du site [www.entreprises.gouv.qc.ca](http://www.entreprises.gouv.qc.ca).

### VOUS VOULEZ BÉNÉFICIER DES PROGRAMMES ET SERVICES OFFERTS PAR LE MINISTÈRE DE L'IMMIGRATION, DE LA FRANCISATION ET DE L'INTÉGRATION (MIFI) ?

Le MIFI offre un accompagnement personnalisé aux entreprises et aux organismes établis au Québec et inscrits au registraire des entreprises du Québec qui souhaitent :

► **S'informer**

- sur les programmes d'immigration ;
- sur la reconnaissance des compétences et les accès aux organismes de réglementation, dont les ordres professionnels ;
- sur l'organisation d'une séance d'information sur un sujet lié à l'immigration.

► **Recruter**

- des personnes immigrantes ou de minorités ethnoculturelles déjà établies au Québec ;
- des étudiantes et étudiants étrangers ou des diplômées et diplômés du Québec titulaires d'un permis de travail post-diplôme ;
- des travailleuses et travailleurs temporaires et permanents à l'international ;
  - » en participant à des missions de recrutement (Journées Québec) ;
  - » en accédant au portail employeurs.

► **Faciliter l'intégration des personnes immigrantes**

- grâce à l'offre de francisation ;
- grâce aux démarches d'installation et d'intégration socioprofessionnelle.

Pour plus d'information, consultez la section **Services aux entreprises** du site Web du MIFI au [www.immigration-quebec.gouv.qc.ca](http://www.immigration-quebec.gouv.qc.ca). Dans cette section, vous pourrez formuler une demande en ligne.

### LE MIFI SE DÉPLOIE SUR TOUT LE QUÉBEC pour jouer un rôle clé dans le développement économique régional.

